

**SENSIBILISATION/PLAIDOYER****MONACO**

Monaco

DURÉE

2015

PARTENAIRES

- UNICEF
- CFM Indosuez
- Mairie de Monaco

FINANCEMENTS 2015

5 284 €

**BILAN**

Diffusion de la campagne de l'UNICEF 25 ANS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT EN 25 IMAGES

CONTEXTE

Il y a de cela 25 ans, la communauté internationale faisait une promesse aux enfants : faire tout ce qui est en son pouvoir pour affirmer, protéger et promouvoir leurs droits – droit de survivre et de grandir, apprendre et s'épanouir, faire entendre leurs voix et atteindre leur plein potentiel.

En cette année anniversaire, l'AMADE Mondiale a souhaité appuyer la diffusion en Principauté de la campagne de sensibilisation lancée par l'UNICEF, campagne illustrant en 25 images, 25 grands progrès en faveur de l'enfance, mais pointant également les défis majeurs qui s'imposent à nous.

Ainsi depuis l'adoption de la CIDE :

-La mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans a été réduite de près de 50%, mais aujourd'hui encore près de 3 millions de nouveaux nés meurent chaque année de causes pourtant évitables (diarrhée, pneumonie, paludisme...)

-Le nombre d'enfants allant à l'école primaire a été multiplié par deux mais ils sont toujours 57 millions à être privé de ce droit fondamental ;

-Grâce à la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant, le taux d'infection des nouveaux nés a baissé de 50%, mais sans accès au traitement 1/3 de ces bébés décéderont avant leur 1ère année ;

-Le nombre de femmes mourant pendant la grossesse ou l'accouchement a baissé de 45% mais on déplore aujourd'hui toujours et encore 289 000 décès de mamans chaque année ;

-L'exploitation des enfants par le travail a baissé d'un tiers, pourtant aujourd'hui encore 168 millions d'enfants sont forcés à travailler.

Dans un monde où les inégalités ne cessent de se creuser, les enfants font partie, plus que jamais, des populations les plus vulnérables, particulièrement exposés à l'exclusion sociale, aux violences et à l'exploitation. Alors que nous connaissons une vague sans précédent de réfugiés, plus de la moitié d'entre eux sont des enfants, soient 8 millions, dont l'avenir reste incertain.

Alors que le droit à l'enregistrement fait partie des droits fondamentaux, conditionnant l'existence légale de l'enfant, la possibilité d'accéder aux services sociaux de base (éducation, sécurité sociale, santé), d'obtenir des diplômes ou encore d'hériter de ses parents ; plus de 230 millions d'enfants de moins de 5 ans ne sont pas enregistrés à la naissance. Un enfant sur trois dans le monde n'a ainsi pas d'existence légale, enfants fantômes qui ne renseigneront jamais aucune statistique et seront les principales victimes d'exploitation sexuelle ou d'enrôlement dans les forces armées.

Cette campagne qui a bénéficié du généreux soutien du CFM Indosuez a été diffusée en Principauté du 19 au 3 novembre 2015 à travers le réseau d'affichage en ville gracieusement mis à disposition par la Mairie de Monaco, sur les flancs de bus de la Compagnie Monégasque des Autobus ainsi que la presse Monégasque.